



DÉLIBÉRATION N° 98/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 22

OBJET :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Recensement de la population 2025

Désignation d'un coordonnateur d'enquête communal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le sept novembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 31.10.2024.

Etaient présents :

M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Jean-Louis ANTONY, Mme Aurélie FERNANDES, M. David JARDINE, Mme Nadège BROSSEAUD, Mme Lucie PINTO, M. Eric DERSIGNY, Mme Florence PLUCHART, M. Emmanuel DENIS, Mme Julie FAITOUT, Mme Colette DESJOURS, M. Eric AGBESSI, Mme Véronique CHARTIER, M. Daniel BAPTISTE, M. Bruno DARCILLON, M. Nicolas BONJEAN, Mme Murielle VILLEDIEU.

Etaient représentés :

M. Yannick ALCACER par Mme LAURENCE DUPONT.

M. Christophe VIEIRA par M. Eric AGBESSI.

Mme Christiane ZELUS par M. Daniel BAPTISTE.

M. Alexis VALLENT par M. Laurent THEVENOT.

Etaient absents :

M. Jean-Baptiste BLEHAUT - M. Halim YALCIN - M. Julien PIEDPREMIER - Mme Caroline POULET - M. Joël DE AMORIM.

Mme Aurélie FERNANDES est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Laurent THEVENOT, Maire, informe l'assemblée qu'un recensement de la population sera organisé sur le territoire de la Commune du 16 janvier au 15 février 2025 et il est de la compétence des communes d'organiser ce recensement en liaison avec les services de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

A cet effet, il convient de procéder à la désignation d'un coordonnateur d'enquête communal qui sera chargé d'assurer un soutien logistique aux personnels chargés du recensement, d'organiser la campagne locale de communication et de former et d'encadrer les agent recenseurs.

Le coordonnateur ainsi désigné restera l'interlocuteur unique de l'INSEE pendant le recensement et sera formé par cet organisme aux procédures de recensement et à l'environnement juridique.

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, M. Laurent THEVENOT entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE**, parmi le personnel communal, Mme Françoise BRASSLER-DURON, coordonnateur de l'enquête de recensement de la population 2025 et Mme Laurence BRUGONI, coordonnateur adjoint.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 15.11.2024

Publié ou notifié
le : 19.11.2024

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

